

#JVD

JE VIS À DIVONNE-LES-BAINS

N°155 • Décembre 2023 **Votre magazine municipal**

La Grande Rue s'illumine



Bus • p 10
De nouveaux horaires
dès le 10 décembre



Conseils de quartier • p 11
Les assemblées citoyennes
sont lancées !



Sport • p 15
Les sportifs divonnais
à l'honneur



2

Magnifique soirée des illuminations de Noël

Les festivités de Noël sont lancées à Divonne-les-Bains ! Samedi 25 novembre, le maire Vincent Scattolin et les élus, accompagnés de plus de 5 000 personnes, ont lancé officiellement les illuminations sur la place des Quatre-Vents et dévoilé le nouveau visage de la Grande Rue. Pendant toute la durée des fêtes, profitez de ces magnifiques décorations et des animations organisées dans la Ville.

Sommaire



P3 • Édito



P4 • Dossier La ville aménagé pour vous !



P8-9 • Actualités



P10 • Les transports en commun évoluent



P11 • Les conseils de quartier sont en place



P12 • Les policiers municipaux mobilisés



P14 • Les grands travaux de la Régie des Eaux



P15 • Les sportifs divonnais à l'honneur



P16-17 • La soirée des illuminations en images



Édito

L'année 2023 a été marquée par de nombreux aménagements de voirie au sein de notre collectivité. Nous avons investi un budget conséquent, soit 1,2 million d'euros, pour la rénovation de nos routes. Un budget sanctuarisé chaque année. Cela a notamment permis de réhabiliter la rue des Bains, une partie du chemin de la Vie de l'Etraz ou encore le chemin de la Toupe. Ces travaux permettent d'améliorer la fluidité de notre trafic et de rendre nos rues plus agréables. Nous nous efforçons continuellement de créer un environnement urbain agréable, accessible à tous, et propice à la qualité de vie de chacun.

“ Un engagement fort en faveur des modes de déplacements doux ”

Par ailleurs, nous avons également travaillé sur le développement de nos pistes cyclables qui représentent 20% de notre budget voirie. Plusieurs aménagements ont été réalisés dans le but de créer un maillage plus fonctionnel au sein de notre ville. C'est un choix fort qui marque notre engagement en faveur des modes de déplacements doux. Notre équipe a, à cœur, de promouvoir la mobilité durable et d'encourager l'utilisation des vélos, contribuant ainsi à la réduction de notre empreinte environnementale. Dans cette même démarche, nous avons récemment accueilli deux véhicules en autopartage Citiz, l'un 100% électrique, le second hybride. Ces derniers permettent à tous ceux qui le souhaitent de pouvoir effectuer des déplacements et de ne payer que les kilomètres parcourus. L'aménagement de la Grande Rue est aussi un fait marquant de cette année 2023.



Les entreprises et les services de la ville ont travaillé sans relâche pour terminer les travaux à temps et permettre à cette artère commerciale de retrouver une attractivité. Je tiens à remercier les commerçants qui ont fait preuve de patience durant cette période compliquée et qui se sont fortement impliqués pour la préservation du dynamisme de notre ville. L'inauguration de la Grande Rue a été un moment convivial, de partage et d'échange avec tous les acteurs de Divonne-les-Bains. L'ensemble de l'équipe municipale se réjouit de cette réalisation !

En cette fin d'année, je tiens également à formuler mes vœux les plus sincères pour un Noël joyeux et serein. Que cette période festive soit synonyme de bonheur partagé, de moments précieux en famille et entre amis, et de l'espoir d'une année nouvelle remplie de réussite et de prospérité pour notre ville. Profitons ensemble de ces derniers instants en 2023 avant de nous tourner pleinement vers la nouvelle année et de nouveaux projets. Je vous invite aussi à nous retrouver lors de la traditionnelle cérémonie des vœux, le 14 janvier à 11h à l'Esplanade du Lac.

Joyeuses fêtes à vous et à vos proches !

Vive Divonne-les-Bains.

Vincent **SCATTOLIN**

- Maire de Divonne-les-Bains
- Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex
- Vice-Président du Pôle métropolitain du Genevois français



Directeur de la publication : Vincent SCATTOLIN. **Rédacteur en chef :** Stéphane GAUTHIER. **Rédaction :** Estelle VOISIN, Amélie VUARGNOZ. **Création graphique :** PAGINA. **Impression :** Imprimerie COMIMPRESS.

La Mairie de Divonne-les-Bains agit pour la gestion durable des forêts : ce papier est fabriqué à partir de fibres de bois certifiées en provenance de forêts gérées selon les principes de développement durable. **Régie publicitaire :** EMS, Philippe Violier 06 98 75 52 00. Mensuel édité à 6 000 exemplaires. Ne pas jeter sur la voie publique.



Daniel Masson,
Adjoint délégué aux travaux
et au cadre de vie



La ville aménagée pour vous

Au cours de l'année 2023, plusieurs de nos voiries ont été réhabilitées et renouvelées. Des chantiers qui permettent d'améliorer le cadre de vie et la sécurité de nos concitoyens. Nous faisons le point sur les différentes réalisations avec Daniel Masson, adjoint délégué aux travaux et au cadre de vie.

Dans leur programme de mandature, les élus de la ville de Divonne-les-Bains ont tenu à mettre un point d'honneur à la rénovation de notre espace routier. « *C'est une véritable volonté politique, insiste Daniel Masson, adjoint délégué aux travaux et au cadre de vie. Nous avons établi un plan de bataille à suivre pour cibler nos priorités.* » Dans le budget, la rénovation de nos voiries représente un montant conséquent de 1,2 million d'euros. « *Il est composé de 800 000 euros en fonctionnement et 200 000 euros en investissement dont 20% sont consacrés aux mobilités durables. Ce budget est reconduit chaque année.* »

En 2023, plusieurs chantiers d'envergure ont été réalisés. « *Nous avons complètement refait l'enrobé de la rue des Bains pour un montant de 211 000 euros. Il était nécessaire de réaliser ce chantier qui constitue une entrée de ville. En supplément de la réfection du bitume, nous avons marqué au sol des pistes cyclables afin de garantir une sécurité pour nos cyclistes.* » Une autre entrée de ville a récemment été renouvelée, cette fois par le Département de l'Ain, il s'agit de l'avenue de Genève entre les deux douanes. « *Nous travaillons en collaboration avec nos partenaires et notamment le Département pour faire avancer d'autres dossiers.* » Plusieurs voiries communales ont aussi été réhabilitées. « *Nous avons entièrement refait le chemin de la Toupe pour un montant de 111 000 euros afin de garantir un accès sécurisé à l'établissement scolaire Saint-Joseph. Le carrefour des Quatre-Vents, dans le cadre du réaménagement de la Grande Rue ou encore une partie de le Vie de l'Etraz ont eux aussi été renouvelés.* »

+ d'infos

www.divonnelesbains.fr



Développer le maillage des pistes cyclables

Dans la rénovation de nos voiries, les élus de la ville de Divonne-les-Bains ont réfléchi à un plan plus global.

Dans la réfection de nos voiries, le développement de nos pistes cyclables est au cœur du projet politique. « Nous souhaitons créer un maillage entre les différentes pistes cyclables pour promouvoir l'utilisation des mobilités douces au sein de la ville, explique Daniel Masson, adjoint délégué aux travaux et au cadre de vie. C'est pourquoi, nous intégrons la création de nouvelles pistes, comme celle créée rue des Bains dans notre programme d'aménagement. Il est important de permettre à tous les utilisateurs de la route, quel que soit leur mode de transport d'être en sécurité. » À ce titre, les stations de vélo en libre-service vont elles aussi connaître une évolution. Elles seront prochainement étendues à l'ensemble



des quartiers. 100 vélos vont être disponibles. Au-delà du développement des aménagements des mobilités durables, les élus ont établi, en concertation avec les conseils de quartier, un plan de circulation

plus global pour l'ensemble de la collectivité. Présenté prochainement, il a pour objectif de définir les priorités et les actions à mener pour une ville apaisée. Il permettra ainsi de lutter contre le trafic de transit et les incivilités routières. À suivre.

6



La ville de Divonne-les-Bains
labélisée "Ville Prudente"



Le maire, Vincent Scattolin, Ulysse Renard-Struna, conseiller municipal à la communication et Edouard Cassal conseiller municipal, ont reçu le prix à l'occasion du Salon des Maires à Paris.

La ville de Divonne-les-Bains a été récompensée du label "Ville Prudente" à l'occasion du salon des maires, mardi 21 novembre à Paris. Cette distinction récompense les actions de sécurité routière initiées par les collectivités à travers quatre grands axes : la qualité de vie, la mobilité durable, les aménagements urbains et la prévention. À Divonne-les-Bains, de nombreux aménagements sont réalisés pour répondre à ces exigences tels que les pistes cyclables, les radars pédagogiques, les caméras de vidéoprotection, les stations de vélos électriques en libre-service... Autant d'initiatives qui permettent au quotidien d'assurer la sécurité des Divonnais. Avec deux cœurs, Divonne-les-Bains se distingue par son engagement en matière de sécurité routière.

+ d'infos

www.divonnelesbains.fr



La Grande Rue en chiffres

3,065M€

C'est le montant d'investissement de la commune de Divonne-les-Bains hors subventions pour les travaux de la Grande Rue.

565 000€

C'est le montant des subventions reçues pour ces travaux.

200 000€

C'est le montant consacré à la réouverture de la Grande Rue le week-end durant les travaux, permettant de maintenir le marché dominical.

20km/h

C'est la vitesse maximum des véhicules qui emprunteront la Grande Rue.



La Grande Rue dévoile son nouveau visage

C'est l'un des aménagements qui aura le plus marqué l'année 2023. La Grande Rue a été entièrement rénovée, entre la place des Quatre-Vents et l'intersection avec la rue du Mont-Blanc. Elle a dévoilé son tout nouveau visage le samedi 25 novembre à l'occasion du lancement des illuminations de Noël. « L'aménagement de la Grande Rue était l'un des projets phares de notre programme politique, insiste le maire, Vincent Scattolin. Nous avons à cœur de rénover cette artère commerçante afin de préserver l'attractivité et le dynamisme de notre ville. C'est un pari que nous avons réussi. Aujourd'hui, nous sommes fiers de cette réalisation qui permet d'améliorer le cadre de vie de nos concitoyens. »

Lancés en septembre 2022, les travaux avaient plusieurs objectifs : revitaliser et végétaliser la rue, permettre un meilleur partage de la voie pour les usagers, piétons, cyclistes et automobilistes ou encore créer des îlots de fraîcheur.

« Nous avons choisi de rendre cette rue plus accessible, plus fonctionnelle et plus chaleureuse pour les Divonnais. Nous avons élaboré le projet avec les commerçants et les riverains. Nous avons fait le choix fort d'investir 200 000€ pour permettre une réouverture de la rue tous les week-ends et ainsi permettre la tenue de notre marché dominical. »

D'un point de vue technique, c'est l'Atelier Fontaine appuyé de Profils études qui a réalisé la conception du projet. Un revêtement en pierre granit, gris clair, moins glissant a été installé. Les 31 places de stationnement sont en béton désactivé granulat. Les trottoirs ont été supprimés. Une légère pente avec un caniveau central a été réalisée. Du côté des aménagements paysagers, la plantation d'arbres et la création de jardinières ont été confiées à l'entreprise IDverde.

+ d'infos

www.divonnelesbains.fr



PARTICIPEZ À LA CHRISTMAS RUN

L'Office de Tourisme de Divonne-les-Bains organise sa traditionnelle Christmas Run samedi 9 décembre au départ de la place Perdtemps. Cette course pédestre conviviale et solidaire est parrainée par Grégoire Berthon (triathlète handisport) au profit de l'association Monts-Jura Handisports. À partir de 16h : atelier création en bois pour les enfants et animations autour du handicap, buvette, bar à cocktail, tartiflette. 17h15 : échauffement avec Tik et Tak. 17h30 : Départ de la course. À partir de 17h15 : chasse au trésor glacée. À partir de 16h45 : démonstration de sculptures sur glace par Sébastien Cohendet.

+ d'infos

www.divonnelesbains.fr



INITIEZ-VOUS AUX PREMIERS SECOURS AVEC LA CROIX-BLANCHE

Les membres de la Croix-Blanche Divonne proposent des formations aux premiers secours (PSC1) à Divonne-les-Bains. Prochaine date le samedi 9 décembre de 8h30 à 17h30. Inscrivez-vous par mail à secouristes.div@gmail.com



HUIT NOUVEAUX ARBRES PLANTÉS DANS LA GRANDE RUE

Huit nouveaux arbres ont été plantés dans la Grande Rue, jeudi 9 novembre, par l'entreprise IDverde. Ils viennent compléter les 3 chênes-lièges de 8m déjà enracinés et permettent de créer un espace urbain plus durable, respectueux de l'environnement et de notre cadre de vie.

+ d'infos

www.divonnelesbains.fr

ACHETEZ VOTRE VIGNETTE AUTOROUTE À L'OFFICE DE TOURISME

Pour circuler en toute sérénité sur les autoroutes en Suisse, procurez-vous la vignette 2024 à l'Office de Tourisme de Divonne-les-Bains. Tarif 44€. Paiement en espèces ou par carte bancaire.



PARTAGEZ VOTRE POUVOIR, DONNEZ VOTRE SANG !

La prochaine collecte de sang se tiendra le mardi 12 décembre à l'Esplanade du Lac, salles Ausone et Barbilaine de 15h à 19h. L'Établissement Français du Sang a besoin de vous. Partagez votre pouvoir, donnez votre sang !

+ d'infos

Prenez rendez-vous sur : dondesang.efs.sante.fr

MARAUDES DU PAYS DE GEX

Les maraudes du Pays de Gex, organisées par l'Accueil Gessien et la Croix-Rouge, sont en cours jusqu'au 29 mars. Retrouvez-les tous les jeudis de 20h à 22h30 à Divonne-les-Bains. Ensemble, cultivons la solidarité !

Si vous souhaitez signaler une personne sans solution d'hébergement (à la rue, dans sa voiture...), contactez le 07 72 27 99 51 ou par mail à : maraudepaysdegex@gmail.com

+ d'infos

Pour l'hébergement d'urgence, appelez le 115

VOTRE MARCHÉ DOMINICAL MAINTENU LES 24 ET 31 DÉCEMBRE

Votre marché dominical est maintenu les 24 et 31 décembre, aux horaires habituels, dans la Grande Rue. Vous pourrez retrouver vos commerçants pour le plus grand plaisir de tous.



DEUX VÉHICULES AUTOPARTAGÉS À DIVONNE-LES-BAINS

La ville a inauguré sa première station d'autopartage de voitures le 16 novembre dernier. Cette station lancée en partenariat avec le Pôle métropolitain du Genevois français et Citiz est située Place du Globe, rue Fontaine. Deux véhicules, l'un hybride et l'autre électrique, peuvent être loués auprès de Citiz. La procédure de réservation, pouvant être réalisée sur internet, par téléphone ou via l'application, est détaillée sur le site internet : www.alpes-loire.citiz.coop

Pour celles et ceux souhaitant découvrir le service, l'offre découverte permet de bénéficier de 3 mois d'abonnement et des frais de dossier offerts, ainsi que d'un crédit de consommation de 50€. Les utilisateurs de Mobility (service suisse d'autopartage) peuvent utiliser Citiz avec le même abonnement.

Les bénéfices de l'autopartage sont multiples : bénéficier de l'usage d'une voiture sans en détenir la propriété, ce qui réduit les coûts pour l'utilisateur, emprunter la voiture pour des déplacements ponctuels ne pouvant être réalisés autrement, limiter la place de la voiture en ville. Une voiture en autopartage remplace en effet entre cinq et dix autres véhicules, ce qui libère des places de stationnement et offre plus d'espace aux mobilités douces.

+ d'infos

www.divonnelesbains.fr

À Noël, consommez local !

À l'approche des fêtes de fin d'année, pensez à consommer local ! Dans vos 100 commerces divonnais vous trouverez de quoi faire toutes vos emplettes pour faire plaisir à vos proches. Décorations, prêt-à-porter, bijoux, livres et autres jouets, il y en a pour tous les goûts. Profitez également de tous les restaurants. Les commerçants se sont parés de leurs plus belles couleurs de Noël pour vous accueillir.



Plus d'infos





LA PRIME DE TRANSPORT MISE EN PLACE

Les élus de la ville de Divonne-les-Bains ont voté en conseil municipal du mois de novembre la mise en place d'une aide financière pour les abonnements de transports en commun en collaboration avec les Transports Publics Genevois et sa plateforme « TPGcommunes ». La ville prendra en charge une partie des déplacements à l'échelle du pays de Gex et jusqu'à Genève : prise en charge de l'abonnement annuel local France « Léman pass » à hauteur de 50% de l'abonnement annuel jeune, dont le prix est de 243€, à hauteur de 20% de l'abonnement annuel adulte, dont le prix est de 306€ et prise en charge des abonnements « Léman Pass multizones » pour les juniors de 6 à 25 ans à hauteur de 200€ par an. **Au total, 20 000€ sont investis par la commune vous aider dans vos déplacements.**

+ d'infos

www.divonnelesbains.com

Les lignes de transports en commun se développent

À compter du 10 décembre, les horaires des lignes de transports en commun qui desservent la commune de Divonne-les-Bains vont être modifiés. L'offre de la ligne 814 augmentera de 40% et celle de la ligne 818 de 100%. On vous détaille les changements.

Les lignes de transports en commun 814 et 818 qui desservent la ville de Divonne-les-Bains vont connaître des changements d'horaires. Les fréquences vont être augmentées aux heures de pointe pour les deux lignes. Le bus 814 assurera des liaisons jusqu'à Coppet de 5h du matin à minuit. La ligne 814 ne desservira plus les arrêts entre Divonne-les-Bains et Gex, ni entre Divonne-les-Bains et Maconnex. Ses terminus seront Coppet (connexion avec le Léman Express)

et Divonne-les-Bains. Un transport à la demande (TAD) sera mis en place entre Maconnex et Divonne-les-Bains pour remplacer cette branche, à partir du 11 décembre. Les usagers pourront réserver le véhicule via une application. Le véhicule arrivera dans l'heure de la commande. Concernant la ligne 818, les fréquences seront doublées aux heures de pointe afin qu'il y ait des bus toutes les demi-heures jusqu'à Nyon. Cette branche desservira toujours la commune de Gex. Au total, plus de 140 bus supplémentaires seront proposés aux Divonnais chaque semaine. Les grilles tarifaires seront également simplifiées.

+ d'infos

Retrouvez toutes les informations et les tarifs sur le site internet de Pays de Gex agglo, www.paysdegexagglo.fr



Eric Gavaret

Adjoint délégué aux conseils de quartier,
à la proximité et à la vie commerciale.

Les nouveaux conseils de quartier sont installés

Créés en 2021, les conseils de quartier sont des assemblées citoyennes qui permettent aux habitants de s'investir dans la vie de leur quartier et d'être interrogés sur les projets structurants de la ville. Après deux ans d'activité, ils ont récemment été renouvelés.

Les nouveaux conseils de quartier ont été officiellement lancés le 7 novembre dernier à l'Esplanade du Lac. Quatre conseils ont été installés : Arbère, Saint-Gix/Villard/Plan, Vésenex/Crassy et Divonne Centre, résultat de la fusion entre Cœur de ville et Hutins/Voirons/Grande Champagne. Plusieurs nouveautés ont été apportées au sein de ces conseils. « Le bureau, constitué de 3 à 7 membres, est aujourd'hui composé d'un référent et d'un suppléant, explique Eric Gavaret, adjoint délégué aux conseils de quartier. Ils assurent l'animation des débats au sein du bureau, et veillent au bon fonctionnement du conseil de quartier. Les modalités d'inscription ont également été modifiées. Aujourd'hui, un commerçant, un membre du bureau d'une association ou du conseil municipal des seniors peut être membre d'un conseil mais pas du bureau. » Chaque conseil de quartier dispose d'un budget annuel s'élevant à 6 250€ réparti en 1 250€ de fonctionnement et 5 000€ d'investissement. « En concertation, les membres des conseils de quartier peuvent proposer des animations et des projets au cours de l'année. »

DEVENEZ MEMBRE D'UN CONSEIL DE QUARTIER

Être membre d'un conseil de quartier, c'est l'assurance d'être mieux informé sur l'actualité des projets de Divonne-les-Bains, de pouvoir s'y impliquer, d'améliorer la vie quotidienne de son quartier et de ses habitants, de participer à une aventure humaine conviviale au service du mieux-vivre ensemble.

Inscriptions et renseignements : auprès du bureau de votre quartier ou à l'adresse suivante : quartiers@divonne.fr

L'inscription peut se faire tout au long de l'année.

DÉCOUVREZ LES BUREAUX DES CONSEILS DE QUARTIER

ARBÈRE :

Référente : Adèle Ringot-Dujardin

Suppléant : Mathieu Gain

Pauline Andeol

Jérémie Mercier

Jacques Paccani

Chantal Rossi

conseil.darbere@gmail.com

DIVONNE CENTRE :

Référente : Anne Augsburg

Suppléante : Sylvie Dernoncourt

Tanguy Barbier

Jean-Martial Golaz

Jean-Marc Joannes

Elisabeth Tavel Duc

Edgar Vandel

conseilquartierdivonnecentre@gmail.com

SAINT-GIX/VILLARD/PLAN :

Référente : Astrid Dauverné

Suppléante : Elodie Vallet

Mathilde Coudray

Carlos De Magalhaes Tomé

Alexandre Desprez

Annick Janin

Olivier Schneider

conseil.quartier.sgvp@gmail.com

VÉSENEX/CRASSY :

Référent : Jérôme Chevaller

Suppléante : Stefanie Meredith

Charles Du Pont de Romemont

Martine Froissard

John Myers

Alexandre Nguyen

Robert Smith-Gillespie

conseilquartierdivonneest@gmail.com

+ d'infos

www.divonnelesbains.fr



LES BONS GESTES À ADOPTER

1

SOYEZ PRÉVOYANT

Photographiez vos objets de valeur. En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur. Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos factures. Placez en lieu sûr vos bijoux, cartes de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers la fenêtre.

2

NE COMMETTEZ PAS D'IMPRUDENCE

N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés. Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans un pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance. De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique. Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage, ils offrent des moyens d'entrer chez vous.

3

AVANT DE PARTIR EN VACANCES

Informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin, gardien...). Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence. Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne. Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio... Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants fassent de même. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.



Ivan Racle,
Conseiller municipal délégué à la sécurité

Les policiers municipaux assurent votre sécurité pendant les fêtes

En cette période de fin d'année, avec la nuit qui tombe plus tôt, les cambriolages peuvent connaître une recrudescence. Face à cela, les agents de la police municipale sont pleinement mobilisés pour assurer votre sécurité.

Si la période des fêtes de fin d'année rime avec convivialité elle doit également être synonyme de vigilance. En effet, les cambriolages ont parfois tendance à connaître une augmentation en fin d'année. Les policiers municipaux sont mobilisés en collaboration avec la compagnie de gendarmerie de Gex pour réaliser des opérations de surveillance. « Cette vigilance passe par plusieurs types d'actions, explique Ivan Racle, conseiller municipal délégué à la sécurité. Des points de contrôle routier sont organisés dans des lieux et à des heures stratégiques. La présence des policiers municipaux est également accentuée sur le terrain. »

UNE ÉQUIPE RENFORCÉE

Si vous partez en vacances, en cette fin d'année, vous pouvez bénéficier de l'opération Tranquillité vacances. « Les agents effectuent des rondes pour vérifier que tout se passe bien. Pour s'inscrire, il suffit d'envoyer un mail à l'adresse suivante : police@divonne.fr. Cette opération est étendue aux commerces qui peuvent également en profiter. » Récemment, les effectifs de la police municipale ont été renforcés par trois agents de surveillance de la voie publique (ASVP). « Au regard des avantages apportés en termes de sécurité, de contrôle et de surveillance, nous avons décidé de pérenniser ces postes, toujours dans le but d'améliorer le cadre de vie des Divonnais. »

Alve Art
L'ARTISANAT AU COEUR DE VOTRE MAISON

ARTISANAT FRANÇAIS ET EUROPÉEN

Pour Noël, plus qu'un cadeau,
offrez une histoire et un savoir-faire !

@ Alveart_divonne ☎ 04 50 28 37 08
 f Alve'art 📍 40 Grande rue, Divonne-les-bains
 🌐 Alveart.fr 🕒 Mardi au Vendredi : 10h-12h30 14h30-19h
 🕒 Samedi : 10h-12h30 14h00-19h Dimanche : 9h30-13h30

CAVEAU GESSIEN

VINS, ALCOOLS & SPIRITUEUX

242, Grande Rue 01220 Divonne-les-Bains
Tél. : 04 50 20 29 45
www.caveau-gessien.fr

MICHELIN Fromager

La fromagerie Michelin vous accueille du mardi au dimanche dans ses boutiques et marchés du pays de Gex.

Découvrez plus de **350** références de produits fermiers, locaux et artisanaux.

Préparation de plateaux pour vos événements et mise sous vide pour vos voyages.

790, ROUTE DE DIVONNE (1 MIN DE DIVONNE) 01220 GRILLY
TEL : 04 50 20 46 78
WWW.FROMAGERIEMICHELIN.FR

Ets COTTIER Entretien votre maison

www.ets-cottier.com

- Pose de Thermo laque
- Nettoyage Toiture
- Peinture Int./Ext.
- Couverture
- Terrassement
- Petite Maçonnerie

Tél. 06 84 29 27 50 / ets.cottier@hotmail.fr

RADHIA **Décoration Isolation**

- Peinture
- Décoration
- Platerie
- Carrelage
- Multifiservice
- Isolation
- Faux Plafonds
- Cloison-Seche
- Placo-Platre
- Papiers-Peint

Tél. : 06 11 97 23 31 / 04 50 20 18 34
E-mail : radhiadecoration@orange.fr



La Régie des Eaux Gessiennes renouvelle les réseaux publics d'eau et d'assainissement



Le 21 septembre, une réunion d'information se tenait avec les riverains de la rue de Pain Loup dans la salle de la Fruitière pour présenter les prochains aménagements.

14

La Régie des Eaux Gessiennes en charge de la mise en œuvre de la politique de l'eau sur l'ensemble du territoire gessien prévoit plusieurs chantiers d'envergure sur le territoire communal au cours de l'année 2024. Elle nous détaille les projets à venir.

La Régie des Eaux Gessiennes a pour objectif d'assurer les services de distribution d'eau potable et d'assainissement de qualité et en compatibilité avec la réglementation en vigueur. « À ce titre, un important programme de travaux est mené chaque année permettant entre autres de restructurer et/ou de renouveler les réseaux, explique la Régie des Eaux Gessiennes. La commune de Divonne-les-Bains est concernée par plusieurs opérations. »

Le chantier phare devrait débuter au printemps 2024. « Cela concerne des travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable par la création d'une nouvelle interconnexion entre le réseau de la Régie des Eaux Gessiennes et le réseau des Services Industriels de Terre Sainte et Environs (SITSE). L'opération s'étend de Divonne-les-Bains à Segny, en passant par Grilly, Cessy

et Versonnex et comprend la pose de près de 10km de canalisation d'eau potable en gros diamètre (400mm) et la création d'un réservoir intermédiaire sur Grilly. Le chantier devrait durer 2 à 3 ans dont environ 6 mois sur la commune de Divonne-les-Bains, notamment boulevard des Épinettes. » Le coût du projet est estimé à plus de 10 millions d'euros.

PLUSIEURS SECTEURS CONCERNÉS

Les autres chantiers concerneront la mise en conformité des réseaux de collecte des eaux usées sur divers secteurs. « C'est-à-dire que nous procédons à la suppression des eaux claires parasites présentes dans le réseau d'eaux usées par la pose de nouvelles canalisations. Cette dissociation de leur mode de collecte permettra de réduire les risques de dysfonctionnement du système d'assainissement et des pollutions des milieux naturels. » Plusieurs rues sont concernées : Rue René Vidart, chemin de Pain loup dont le chantier a débuté à la mi-novembre et devrait durer 8 mois. Chemin de Chané, chemin des

Meules, Vie d'orée, dont le chantier devrait débuter au printemps 2024 pour une durée de 6 mois. Chemin de la Roue, Allée de la Vouatta dont le chantier devrait débuter au 1^{er} trimestre 2024 pour 4 mois. Avenue du Mont-Blanc, avenue Marcel-Anthonioz, rue des Cheintres dont le chantier devrait débuter au 2^e trimestre 2024 pour 8 mois.

Des travaux de rénovation du réseau de distribution d'eau potable sont également programmés. « Nous procédons au renouvellement des canalisations et branchements dédiés à la distribution d'eau potable en vue d'améliorer le rendement du réseau, de fiabiliser la distribution aux abonnés et de préserver les ressources. » Les secteurs concernés : Chemin de Chané, Vie d'orée dont les travaux ont débuté à la mi-novembre et devraient durer 10 mois. Rue Guy de Maupassant dont les travaux devraient débuter au 2^e trimestre 2024 pour une durée de 3 mois. Avenue du Mont-Blanc, avenue Marcel-Anthonioz, rue des Cheintres dont les travaux devraient débuter au 2^e trimestre 2024 pour une durée de 5 mois.



Retrouvez
le palmarès et
les photos de la
cérémonie



Laurence Crunaire Beccarelli
Adjointe déléguée à la vie associative,
aux sports et au bénévolat.



Les sportifs divonnais à l'honneur

Le vendredi 24 novembre, la cérémonie des sportifs méritants se tenait à l'Esplanade du Lac. L'occasion pour les élus de féliciter les athlètes qui ont brillé au cours de l'année 2023.

La cérémonie des sportifs méritants a vu le jour en 2022. « Avant la période de la Covid-19, nous récompensons les sportifs divonnais à l'occasion du forum des associations, explique Laurence Crunaire Beccarelli, adjointe déléguée à la vie associative, aux sports et au bénévolat. Nous avons eu la volonté de créer une soirée officielle qui permettait de mettre en avant nos athlètes et nos associations qui font rayonner notre ville dans les compétitions sportives. C'est ainsi que la cérémonie des sportifs méritants est née. La labélisation Terre de Jeux 2024 de la ville a également permis la tenue de cet événement et ainsi de faire la promotion du sport pour tous. »

DES CHAMPIONS DU MONDE DANS LES RANGS DIVONNAIS

Cette année, la cérémonie s'est tenue dans le théâtre de l'Esplanade du Lac, vendredi 24 novembre. À cette occasion, plusieurs sportifs ont été récompensés notamment les judokas Béatrice Lagrasta, championne du monde Vétéran dans la catégorie F7 (60-64 ans) -63kg, Florent Martelet, champion du Monde Vétéran dans la catégorie M4 (45-49 ans) -81kg et Christian Figari, vice-champion du monde dans la catégorie M8 (65-69 ans) -73kg. Lors de la soirée, la ville a également signé un partenariat avec le triathlète Grégoire Berthon dans le cadre de sa préparation aux Jeux Paralympiques Paris 2024.

LA BOURSE AU MÉRITE

La ville de Divonne-les-Bains souhaite soutenir les sportifs méritants, âgés de 16 ans au moins, porteurs d'un projet et/ou qualifiés pour une compétition, d'envergure régionale au moins, au cours de la saison 2023-2024. À cet effet, la ville a mis en place un dispositif de bourse dont la mise en œuvre devrait être effective au 1^{er} trimestre 2024. La candidature peut être présentée par une association divonnaise ou intercommunale ou par un candidat libre domicilié sur la commune de Divonne-les-Bains depuis au moins 3 ans.

+ d'infos

associations@divonne.fr ou sur le site de la ville
www.divonnelesbains.fr



La ville de Divonne-les-Bains a lancé en septembre 2022 un annuaire des bénévoles pour répondre aux besoins grandissants des associations. Sur inscription, les Divonnais pourront sélectionner le domaine de leur choix : sport, culture, environnement, etc. Lors d'une manifestation, les associations passées par le service associations et sport en mairie pourront être mises en contact avec plusieurs bénévoles intéressés et volontaires.

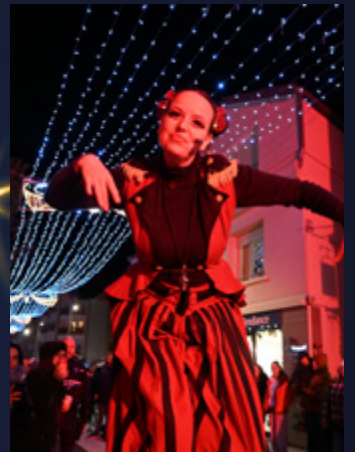


Carton plein POUR LA SOIRÉE DES ILLUMINATIONS

La soirée des illuminations de Noël a rassemblé des milliers de personnes dans le centre-ville divonnais samedi 25 novembre. Au programme : animations, lancement des illuminations, feu d'artifice et défilé dans la Grande Rue. Une soirée conviviale et festive pour le grand plaisir des petits et des grands. Un grand bravo à l'Office de Tourisme et aux services de la ville pour l'organisation de ce bel événement.

16







RETROUVEZ LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS DE NOVEMBRE

UNE SOIRÉE ÉMOUVANTE AU THÉÂTRE

Le spectacle « Tout le monde savait » a eu lieu jeudi 16 novembre au théâtre de l'Esplanade du Lac. Merci à Sylvie Testud pour son interprétation remarquable et son talent qui a donné vie à l'histoire de Valérie Bacot. Le public a été captivé, et certains ont choisi de prolonger la soirée en participant aux discussions menées par l'association Ni Putes Ni Soumises Pays de Gex.



BOURSE AUX JOUETS

L'Amicale du Personnel Municipal et du CCAS de Divonne-les-Bains a organisé sa traditionnelle bourse aux jouets, le 4 novembre au gymnase.



18



DE BELLES ANIMATIONS POUR HALLOWEEN

Ce samedi 28 et dimanche 29 octobre, l'univers de « Mercredi Addams » a pris possession de la Maison de la Gare à l'occasion d'Halloween. Les décors et les animations ont rencontré un franc succès. Un grand bravo aux services de l'Office de Tourisme et de la ville pour cette belle animation !



VERNISSAGE DE L'EXPOSITION « UN AUTRE REGARD »

Judi 16 novembre, le maire Vincent Scattolin, Pascale Rochard, adjointe déléguée à la culture ont inauguré l'exposition photos « Un Autre Regard » en présence de l'artiste Andrea Musso, et de Linda Fedrigo, présidente de l'association J'ai compris, J'agis. L'exposition est à découvrir jusqu'au 22 décembre dans le hall de l'Esplanade du Lac.



SALLE COMBLE POUR LE SPECTACLE « CHERS PARENTS »

Une salle comble pour un public comblé, jeudi 9 novembre à L'Esplanade du Lac pour la pièce nominée aux Molières 2022 « Chers parents ». Merci au public pour l'accueil réservé aux artistes.



Moment convivial pour le banquet des aînés

Plus de 170 personnes étaient présentes, samedi 4 novembre, au Grand Hôtel du Domaine de Divonne-les-Bains pour le traditionnel banquet des aînés, en présence du maire Vincent Scattolin et des élus du conseil municipal. Les convives ont pu profiter d'un délicieux repas offert par le Casino accompagné d'une animation musicale. Un beau moment de partage et de convivialité mettant à l'honneur nos aînés !



19



CARTON PLEIN POUR LA NUIT DES CHOCOTTES

L'Hippodrome de Divonne-les-Bains accueillait, samedi 18 novembre, la 8^e édition de la célèbre Nuit des Chocottes, organisée par le Sou Des Ecoles Divonne, en présence de Patricia Loth, maire adjointe déléguée aux affaires scolaires. Plus de 800 enfants déguisés pour l'occasion, ont participé aux parcours effrayants et aux diverses animations. Un moment plein de surprises et de convivialité pour le plus grand plaisir des petits comme des grands. Bravo au Sou des Écoles et aux bénévoles présents pour l'organisation de ce bel événement. Rendez-vous l'année prochaine !





Zéro Waste Pays de Gex : des idées pour des fêtes sans déchet

Votre journal municipal se pare d'une nouvelle rubrique. En collaboration avec l'association Zéro Waste Pays de Gex, vous retrouverez chaque mois des idées, des astuces et autres conseils pour tenter de réduire notre empreinte environnementale.

A l'approche de Noël, nous voulions partager avec vous deux astuces pour réduire votre budget cadeaux et leurs impacts sur la planète !

PREMIÈRE ASTUCE : vous avez peut-être déjà pensé offrir un cadeau d'occasion ? Si vous n'avez pas osé franchir le cap, on vous aide avec une petite carte explicative que vous glisserez avec votre présent !

DEUXIÈME ASTUCE : si comme nous, vous en avez marre d'acheter des emballages cadeaux qui sont très vite jetés, pensez aux F U R O S H I K I S ! C'est vrai que c'est un nom japonais un peu compliqué pour désigner un emballage réutilisable. Certains s'amuse à les coudre eux/elles-mêmes dans des tissus sélectionnés par leurs soins, d'autres utilisent des vieux t-shirts, draps ou paréo et d'autres encore les achètent (on me glisse à l'oreillette que la boutique cadeaux KIPLÉ à Divonne-les-Bains en propose de très beaux). Bref, vous l'aurez compris, c'est désormais super tendance d'offrir un cadeau emballé dans un tissu réutilisable ! N'hésitez pas à nous envoyer des photos

de vos magnifiques Furoshikis à l'adresse zerowastepaysdegex@gmail.com ou encore à nous tagger @zerowastepaysdegex sur Instagram ou Facebook.

Petit rappel en passant... c'est déjà la période des dons aux associations. Si vous voulez nous soutenir, vous pouvez nous rejoindre et participer à nos activités ou nous faire un don par ici. On vous espère nombreux et généreux ? N'oubliez pas que vos dons vous donnent droit à une réduction d'impôt.

JE SUIS UN CADEAU UN PEU SPÉCIAL...

1 Je contribue à préserver les ressources naturelles



Pour fabriquer un objet, il faut une montagne de ressources (eau, énergie, matières premières).

★ LE SAVIEZ-VOUS ?

1 jean =
8000 litres d'eau
+ 49 kg de matières premières

2 Je ne participe pas à la surconsommation

Il nous faudrait actuellement l'équivalent de 1,7 planète Terre pour subvenir à nos besoins.



3 J'ai été choisi avec amour et créativité.

JE NE SUIS PAS NEUF.

riendeneuf.org



**ZERO WASTE
PAYS DE GEX**

DÉCOUVREZ L'ASSOCIATION

Zéro Waste Pays de Gex est une association à but non lucratif, engagée dans la réduction du gaspillage et des déchets sur le territoire du pays de Gex. Elle a été créée en septembre 2020 par un petit groupe de personnes motivées et soucieuses d'agir localement. Elle est rattachée à l'association nationale que vous connaissez peut-être : Zéro Waste France. Du partage d'informations au grand public autour de notre thématique, à des actions de sensibilisation au zéro déchet auprès des scolaires, des commerçants, en passant par des collaborations avec la communauté d'agglomération, des mairies, des quartiers telles sont les actions dans le pays de Gex. La ville de Divonne-les-Bains collabore avec l'association sur de multiples projets comme le défi zéro déchet ou le world clean up day.

+ d'infos



www.zerowastepaysdegex.org



LIMKY : L'INDISPENSABLE POUR LES FEMMES ALLAITANTES

Doriane Troch s'est installée à Divonne-les-Bains il y a maintenant six ans. « J'ai effectué une école de commerce à Paris. J'ai longtemps travaillé dans l'industrie du luxe, cosmétiques et parfumerie. Il y a deux ans, je me suis lancée dans le projet Limky. » Enceinte de son deuxième enfant, Doriane se retrouve confrontée à une difficulté. « Je voulais allaiter mon enfant, mais les vêtements n'étaient pas adaptés à ma morphologie, peu confortables et souvent peu esthétiques. » C'est dans cette optique qu'elle décide de se lancer dans la création d'une ligne de vêtements pour les femmes allaitantes.

« Du design, en passant par les matières, la production et la commercialisation, j'ai tout appris. Et c'est ainsi que les premiers modèles sont nés. » Plus adaptés et fonctionnels, la Divonnaise propose aujourd'hui une large gamme. « Mon objectif est de permettre aux femmes de se lancer dans l'allaitement qui parfois peut être compliqué notamment dans les espaces publics. Avec des ouvertures plus larges, mes modèles offrent un certain confort aux mamans. » À Divonne-les-Bains, vous pouvez découvrir la nouvelle collection à la Pharmacie des Bains ou chez Kid's Love Design.



+ d'infos

www.limky.fr et sur la page Instagram : [limky.fr](https://www.instagram.com/limky.fr).

DÉGUSTEZ DES MARRONS ET DES CHÂTAIGNES VENUS D'ITALIE



Vous avez certainement déjà senti la bonne odeur de châtaignes grillées qui enivre la place de l'Église tous les samedis et les dimanches. Les responsables, Aurore Balestra et Marco Bozzolo, vous proposent divers produits venus tout droit d'Italie. Et derrière ce stand se cache une belle histoire. « Je suis tombée amoureuse de l'Italie il y a de nombreuses années, explique Aurore, originaire de Divonne-les-Bains. Au cours de mon voyage, j'ai rencontré Marco qui venait de reprendre l'entreprise familiale spécialisée dans la production de châtaignes. » C'est ainsi que les châtaignes ont voyagé jusqu'à Divonne-les-Bains. Noisettes, châtaignes, marrons vous pouvez les déguster et découvrir les produits jusqu'à la fin du mois de décembre.

+ d'infos

Retrouvez Marco et Aurore tous les samedis et dimanches jusqu'à la fin du mois de décembre, place de l'Église.

PROFITEZ DU NOËL DES COMMERÇANTS

Les commerçants vous attendent en centre-ville, les samedis 9 et 16 décembre de 10h30 à 12h30, puis dès 14h30. Diverses animations seront proposées : déambulations de peluches géantes et distribution de friandises, déambulation de jazz et photographies avec le Père Noël. Tout au long du mois de décembre, participez au calendrier de l'Avent des commerçants, place de l'Office de Tourisme. Un tirage au sort aura lieu chaque jour au chalet des commerçants pour gagner un cadeau offert par des commerçants divonnais ! Les lots à gagner sont à découvrir dans le chalet. Retrouvez les tickets de tombola dans les magasins participants au calendrier.

+ d'infos

www.divonnelesbains.fr





FESTIVAL RIRES Ô LAC

DIVONNE-LES-BAINS



22

Une bonne idée de cadeau

La deuxième édition du festival d'humour « Rires Ô Lac » se tiendra du 12 au 17 mars à l'Esplanade du Lac. Cette année encore, le rire viendra résonner dans les murs divonnais avec une programmation pour tous les publics. De Laurent Baffie à Manu Payet, François-Xavier Demaison, Marianne James, Roman Doduik ou encore Alex Jaffray, il y en a pour tous les goûts ! Et à l'approche des fêtes de Noël, en voilà une bonne idée de cadeau.

L'événement débutera par le spectacle de Laurent Baffie, mardi 12 mars. Depuis toujours, l'humoriste se pose des questions que personne ne se pose. Tant qu'il les publiait, cela ne causait de tort à personne, mais aujourd'hui il monte sur scène pour faire réagir le public sur ses interrogations délirantes. Un spectacle drôle et dépouillé dont le seul but est de vous dépouiller... de rire ! Mercredi 13 mars, retrouvez la

célèbre chanteuse, Marianne James. Le public la connaît et l'aime pour son franc-parler, sa sensibilité. Dans ce nouveau seule-en-scène musical, interactif et irrésistiblement drôle, elle endosse le rôle de professeure de chant et emmène les spectateurs à la découverte de leur voix. « Tout est dans la voix » vous laissera des courbatures... de rire !

UNE SEMAINE DE RIRES

La suite est donnée à Alex Jaffray, jeudi 14 mars avec un tiers de musique, un tiers de vanes et un tiers de « il faut venir le voir ». On ressort du Son d'Alex avec des anecdotes véridiques pour briller dans les dîners en ville et la recette pour écrire le tube de l'été prochain. Avec Le Son d'Alex, vous allez écouter la musique comme vous ne l'avez jamais entendue. François-Xavier Demaison, lui, proposera le spectacle « Di(x)vin(s) », vendredi

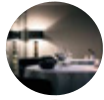
15 mars. Plus qu'un one-man-show, il revient sur scène avec un quatrième spectacle intime mêlant confidences et personnages. Son spectacle affiche déjà complet à l'Esplanade du Lac. Roman Doduik avec son spectacle ADOOrable animera la soirée du samedi 16 mars. Sans tabou mais toujours avec une sympathie communicative, Roman Doduik balance tout : les coulisses de l'influence, son addiction au « Sundae » et au rap dépressif, la liste infinie de ses phobies et sa vie amoureuse bien loin des clichés. Enfin, Manu Payet viendra clore cette deuxième édition son nouveau spectacle EMMANUEL 2 devant une salle complète. Il l'admet volontiers, avec « Emmanuel », il a retrouvé le goût de la scène. On l'attend à nouveau sur ce terrain avec toute la simplicité et la décontraction qui donnent l'impression de passer une soirée entre potes...

LA MAINAZ

HÔTEL - RESTAURANT

GASTRONOMIE D'EXCEPTION

au coeur du parc naturel du Haut-Jura pour une parenthèse hors du temps face au Mont-Blanc



RESTAURANT GASTRONOMIQUE AUTHENTIQUE
 ▶ La Table de la Mainaz

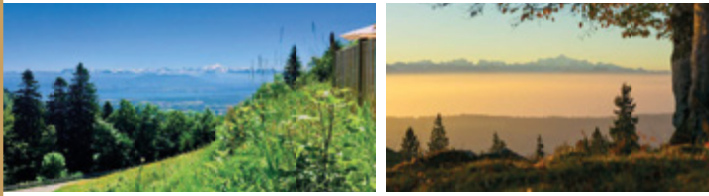


RESTAURANT BISTRONOMIQUE AMBIANCE CONVIVIALE ET DÉCONTRACTÉE
 ▶ Le Panorama



BAR LOUNGE COSY & TERRASSE PANORAMIQUE
 ▶ Le 1720

SÉMINAIRES, RÉCEPTIONS, SALLE & TERRASSES PRIVATIVES
 ▶ La salle Mont-Blanc



D1005, route du Col de la Faucille - 01 170 GEX
 T. +33 (0)4 50 41 31 10 - info@la-mainaz.com
www.la-mainaz.com



RESTAURANT - TERRASSE TRAITEUR À L'EMPORTEUR

CUISINE BISTRONOMIQUE

231 RUE TOUR DU LAC 01220 DIVONNE-LES-BAINS
 Tél. : 04 50 20 06 13

Du mardi au Samedi : 12h00-13h30, 19h00-21h00

À partir de mi-novembre, découvrez le menu de la Mer à 65€

*Nous créons vos événements sur mesure
 Repas d'entreprise de 15 à 65 personnes
 Possibilité de privatisation*

La Petite Chaumière

HÔTEL - APPARTEMENTS - RESTAURANT ★★

*Au coeur de la station du col de la Faucille
 Monts-Jura, à 18kms de Divonne
 Au pied des pistes, station familiale.*

Tél. (+33) 4 50 41 30 22
 info@petitechaumiere.com



www.petitechaumiere.com



Le Restaurant des Bergers

Situé à 5 min en voiture de Divonne-les-Bains, notre restaurant vous propose des spécialités fromagères faites maison.

Nous avons le plaisir de vous accueillir du mardi au dimanche dans une ambiance boisée et conviviale ou sur notre terrasse ombragée lors des beaux jours.

Venez déguster une cuisine authentique qui fait plaisir, Sandra et Philippe *Meilleur Ouvrier de France* sont aux petits soins pour le plus grand plaisir de vos papilles.

Tous les dimanches, nous vous préparons un brunch fermier & gourmand, à découvrir en famille ou entre amis.



NOUVEAUTÉ

Le Restaurant des Bergers Ferney-Voltaire

Nous vous accueillons également dans notre nouvel établissement à la décoration chalet d'Alpages, et vous y proposons une cuisine de montagne entre Alpes et Jura.

Ouvert au déjeuner et au dîner / du lundi au samedi

790 route de Divonne - 01220 Grilly - +33 9 67 46 46 73
www.restaurantdesbergers.fr
 89 Chemin du Bois Candide-01210 Ferney-Voltaire
 +33 4 50 13 84 87



LISTE MAJORITAIRE “DIVONNE-LES-BAINS NATURELLEMENT”

Communes attaquées, République menacée

Ces derniers mois, les violences envers les communes et leurs élus sont en forte augmentation, entre les mairies vandalisées et les 2 400 agressions de maires en 2023, comme celle à la voiture bélier du domicile du maire de l'Hay-les-Roses cet été. Attaquer une mairie ou des élus revient à s'en prendre à la République et à ses fantassins.

Notre commune n'échappe malheureusement pas à ces attaques. Il y a quelques années, notre mairie a été taguée, et plus récemment, notre maire Vincent Scattolin a subi de

graves injures, des attaques personnelles et des menaces de mort. Des élus et agents de la collectivité ont également été visés. Nous tenons à remercier les forces de l'ordre et les services de l'Etat pour leur réactivité et témoignons notre solidarité à l'ensemble des personnes attaquées.

Les élus locaux ne demandent pas à être plaints, simplement du respect pour les missions qu'ils accomplissent et de pouvoir agir sereinement pour servir l'intérêt général.
Joyeux Noël et bonnes fêtes de fin d'année.

LISTE MINORITAIRE “UNIS POUR DIVONNE-LES-BAINS”

Lettre au Père Noël : que nos Thermes nous reviennent

L'attente est longue mais on nous dit que ça va venir : d'ici quelques semaines sonnera la fin du délai pour que les candidats à la reprise de nos Thermes présentent un dossier solide et ambitieux. Pour le moment, peu se sont manifestés mais c'est « normal » : l'analyse prend du temps et l'enjeu est énorme : redonner vie à un établissement qui aura fermé ses portes pendant plusieurs années, retrouver les curistes qui ont fait vivre les grandes années de notre cité et donner aux habitants une offre de services bien-être de premier ordre. L'occasion aussi de réaménager un vrai pôle de santé

autour de nos indications thérapeutiques (rhumatologie, affections psychosomatiques) et au-delà. De reprendre aussi potentiellement le bâtiment de la Maire qui a tellement besoin de rénovation. Le potentiel est là, sans discuter : bassin de clientèle, qualité de notre environnement, aspiration de notre société à retrouver du calme, de la sérénité, à prendre du temps pour soi ... il n'y a plus qu'à le saisir.

Souhaitons que les paroles qui se voulaient rassurantes l'an dernier se confirment par des projets à la hauteur des espérances créées.

Très belles fêtes de fin d'année à tous.

LISTE MINORITAIRE “DIVONNE POUR VOUS”

Une « petite musique » ? NON, des réalités

Dans le dernier JVD, la liste majoritaire s'étonne d'entendre en ville « une petite musique : Divonne serait en déclin » alors que pour eux tout va bien. Il n'y a pas de fumée sans feu. Restons sur les faits et non sur les paroles : la mairie se donne du crédit pour la Villa du Lac mais elle a juste été consultée pour autoriser un permis de rénovation. Idem sur le château, pas de projet de réouverture présenté aux Divonnais ou élus. Les ambitions seraient « l'écoquartier de la gare, le Village des Associations, le Grand Lac et les Thermes » : l'écoquartier et les Thermes sont au point mort

sans date de début prévue. Le « Village des Associations » se résume à un projet de 2ème gymnase. Nécessaire mais insuffisant pour aider les associations. Quant au « Grand Lac », c'est une liste d'intentions pour 20 ans ne parlant pas du lac, toujours peu attirant pour baignade et sports nautiques. OUI les Divonnais s'inquiètent, n'acceptent plus le manque de transparence et souhaitent pour LEUR ville des réalisations concrètes par la majorité en place depuis 1998 et par le maire élu depuis 2019 ; sur ce mandat, soit avant 2026.

aguibert@divonne.fr

Qui a dit qu'être frontalier nécessite d'avoir une banque en Suisse ?

Gérer son compte
et ses services en CHF*
en France, c'est possible.
**Découvrez notre
offre dédiée auprès
d'un conseiller ou sur
www.creditmutuel.fr**

* francs suisses

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 – N° Orias : 07 003 758. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du Code monétaire et financier.

Crédit  Mutuel

Gessien

Rue des Terreaux – 01170 Gex – 203 avenue de Genève – 01220 Divonne-Les-Bains

Tél. : 04 50 13 15 10 – Courriel : 07237@creditmutuel.fr



Vivre à

NUMÉROS UTILES



MAIRIE DE DIVONNE-LES-BAINS

73, avenue des Thermes
01220, Divonne-les-Bains
04 50 20 03 49
contact@divonne.fr
www.divonnelesbains.fr

MÉDIATHÈQUE CORRESPONDANCES

181, avenue de la Plage
01220, Divonne-les-Bains
04 50 99 02 91
lecture@divonne.fr
www.mediathequecorrespondances.fr

OFFICE DE TOURISME

4, rue des Bains
01220, Divonne-les-Bains
04 50 20 01 22
accueil@divonnelesbains.com
www.divonnelesbains.com

ESPLANADE DU LAC

181, avenue de la Plage
01220, Divonne-les-Bains
Administration
04 50 99 17 00
infos.esplanade@divonne.fr
Billetterie
04 50 99 00 75
billetterie@divonne.fr
www.esplanadedulac.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

04 50 20 47 60
social@divonne.fr
www.divonnelesbains.fr

POLICE MUNICIPALE

04 50 20 47 62
police@divonne.fr

GENDARMERIE

17
Permanences de la brigade de
Divonne-les-Bains : les lundis et
mercredis de 14h à 18h et dimanches
de 9h à 12h.

POMPIERS

18

CENTRE DE SOINS IMMÉDIATS

15

PHARMACIE DE GARDE

composez le 32 37

État civil

LA FAMILLE S'AGRANDIT

Mathis GASLONDE, né le 28 août 2023 à Epagny Metz-Tessy (Haute-Savoie)

Léonie JEANSELME, née le 31 août 2023 à Annemasse (Haute-Savoie)

Omar OUOBA, née le 20 septembre 2023 à Chambéry (Haute-Savoie)

ILS SE SONT DIT OUI

David AUTALE et Souvira SOUPHANTHONG, le 18 novembre 2023 à Divonne-les-Bains (Ain)

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Kurt SCHAUB, le 19 octobre 2023 à Lausanne (Suisse)

Jean-Louis GALVAN, le 20 octobre 2023 à Gex (Ain)

Jeanne CHAZAL née LAPORTE, le 1^{er} novembre 2023 à Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie)

Réjanne SCHAEFFER née BERNADAC, le 3 novembre 2023 à Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie)

Michèle COLINOT née BOIS, le 4 novembre 2023 à Divonne-les-Bains (Ain)

Josiane QUILLERIE, le 8 novembre 2023 à Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie)

COMMÉMORATION DU 105^E ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

Samedi 11 novembre, Vincent Scattolin, maire de Divonne-les-Bains, accompagné d'élus, de Joël Bourgeot, sous-préfet de Gex, de Olga Givernet Députée de l'Ain, des membres du conseil municipal des jeunes et seniors, des jeunes sapeurs-pompiers, des représentants des anciens combattants, des forces de l'ordre et des services de secours, ont commémoré le 105^e anniversaire de l'Armistice de 1918 et rendu hommage à tous les morts pour la France. La cérémonie a débuté avec un défilé dans les rues divonnaises, le cortège s'est arrêté au cimetière pour un dépôt de gerbes puis elle s'est terminée place de l'Église avec la cérémonie commémorative. Un beau moment d'hommage et de recueillement qui honore notre devoir de mémoire.

Retrouvez
l'ensemble
des photos





L'humeur du mois

**CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE :
RENDEZ-VOUS LE 14 JANVIER 2024**

La traditionnelle cérémonie des vœux du maire se tiendra le 14 janvier 2024 à 11h à l'Esplanade du Lac.

Le maire Vincent Scattolin et les élus du conseil municipal de Divonne-les-Bains vous convient à la traditionnelle cérémonie des vœux du maire. Elle se tiendra le dimanche 14 janvier 2024 à 11h à l'Esplanade du Lac. L'occasion de tirer un bilan de l'année 2023 et de présenter les différents projets pour l'année 2024. A l'issue du discours, un temps convivial sera organisé. Vous pourrez ainsi rencontrer vos élus et poser toutes vos questions. Nous vous attendons nombreux !

Vincent SCATTOLIN, Maire de Divonne-les-Bains,
Vice-Président de Pays de Gex Agglo,
Vice-Président du Pôle Métropolitain
du Genevois Français, et le Conseil Municipal

vous invitent
à partager un moment convivial lors de

la Cérémonie des Vœux le Dimanche 14 Janvier 2024

à 11h à l'Esplanade du Lac

et vous souhaitez

une Belle & Heureuse Année 2024.



#DIVONNE2.0



Vendredi 3 novembre, la station de ski de La Vattay s'est parée de son manteau blanc pour la première fois de la saison ! Retrouvez nos plus belles photos sur le compte Instagram de la ville @villededivonne. Partagez vos clichés avec le #ilovedivonne.



Mardi 31 octobre, les enfants du centre de loisirs Arc-en-Ciel ont défilé dans les rues divonnaises avant de faire un arrêt à l'Hôtel de ville à l'occasion d'Halloween. Déguisés, ils ont récolté les célèbres bonbons dans les commerces.



Le projet de territoire « Esquisses Dansées » en collaboration avec le collectif Espace des Sens a débuté le 6 novembre pour deux classes de Divonne-les-Bains ainsi que deux classes d'Echenevex, avec le chorégraphe Olivier Lefrançois et la compositrice Élise Escarguel.



Chaque mois, vous pouvez retrouver **le conseil municipal** de la ville sur notre compte Youtube, Ville de Divonne-les-Bains. Prochaine séance : le 19 décembre à 18h.



Live the Alpine Life...



600m² de PUR OUTDOOR...

TEXTILE – CHAUSSURES – MATÉRIELS

Les plus marques...



TRAIL – ESCALADE -SKI – RANDO...

Tout votre équipement...au meilleurs prix

**550 rue du Mont Blanc - Parking Botanic
01630 SAINT GENIS POUILLY**

Tél : 04 50 56 35 16